

1. Généralités

PROXIDIFFUSION Sàrl (ci-après "l'organisateur"), basée à Genève, organise des camps de football (ci-après "les camps") et établit les conditions générales (ci-après "CG") suivantes. L'organisateur s'engage à organiser des camps de qualité, pour que les participant(e)s (ci-après "les participants" s'appliquant aux filles et aux garçons) vivent une semaine sportive enrichissante, dans un cadre sécurisé. Par votre inscription aux camps, vous acceptez ces CG

2. Modalités d'inscription

L'inscription aux camps se fait par le(s) titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant ou par son représentant légal (ci-après "les parents"), via notre formulaire d'inscription en ligne, disponible sous www.ecfootballcamp.ch. La réception de l'inscription est tout d'abord confirmée par une réponse automatique. L'inscription aux camps n'est toutefois validée qu'à la réception d'une confirmation définitive ainsi que la facture envoyés par e-mail (vérifiez vos spams et ajoutez l'adresse info@ecfootballcamp.ch à votre carnet d'adresses), puis du paiement de l'intégralité de la finance d'inscription. Il est également possible d'obtenir un formulaire papier en faisant une demande par e-mail, fax ou téléphone.

3. Prix des camps et réductions

Les tarifs d'inscription à nos camps pour 2020 se trouvent sur notre site internet. Pour les familles nombreuses, dès le 2ème enfants inscrits au même camp (frères et sœurs uniquement), on bénéficie d'une réduction de 30 francs dès le deuxième enfant et par enfant.

4. Paiement de la finance d'inscription

Toute inscription est à payer dans un délai de **15 jours** dès réception de la facture. Il est possible d'obtenir un bulletin de versement et/ou de fractionner le paiement en deux versements. En cas de paiement tardif, veuillez nous avvertir par e-mail à info@ecfootballcamp.ch

5. Annulations

Dès réception de votre inscription, toute annulation doit se faire par écrit. Pour tout désistement (sauf raison médicale), une taxe administrative est dûe/retenue soit: 30 francs jusqu'à 30 jours avant le début du camp; 150 francs jusqu'à 10 jours avant le début du camp. A moins de 10 jours du début du camp, l'intégralité de l'inscription est dûe/retenue. Pour les annulations cause raisons médicales, sur présentation d'un certificat médical détaillé, une taxe administrative de 50 francs est dûe/retenue. Un départ en cours de camp, ceci à partir de l'ouverture (départ volontaire, blessure ou renvoi) ne donne droit à aucun remboursement.

6. Assurances

Les assurances (maladie, accidents, RC) sont à la charge des parents.

7. Informations médicales et régimes alimentaires particuliers

Les participants doivent être en bonne santé pour participer aux camps. Toute information médicale pouvant influencer sur le bon déroulement du camp du participant doit être transmise à l'organisateur lors de l'inscription. Les médicaments doivent être donnés au responsable du camp lors de l'ouverture du camp, avec indications y relatives. Les régimes alimentaires particuliers (allergies, repas sans porc, etc.), doivent être transmis lors de l'inscription. L'organisateur se réserve le droit de contacter les parents suivant les maladies et/ou régimes alimentaires.

8. Déroulement des camps

Dès leur arrivée au camp, les participants s'annoncent au responsable du camp. Une présentation générale de la semaine a lieu lors de l'ouverture du camp, les parents qui désirent y assister sont les bienvenus. Dès le départ des parents, les participants sont sous la responsabilité du staff. Pour le bon déroulement du camp, les participants s'engagent à respecter en tout temps les règles, indications et horaires donnés par le staff. Ils s'engagent à respecter toutes les personnes du staff et, en retour, sont en droit d'être également respectés. En cas de problèmes, les participants peuvent s'adresser à leur moniteur ou au responsable de camp. En cas de comportement inadéquat, après avertissement et téléphone avec les parents, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer le(s) participant(s) incriminé(s). A la fin du camp, les participants sont sous la responsabilité du staff jusqu'à la fin de la remise des prix. Les parents sont priés de ne pas interférer avec les consignes données par le staff pour le bon déroulement du camp, ainsi que pour la sécurité de leur enfant.

9. Effets personnels

Les participants sont responsables de leurs effets personnels. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels. Par précaution, nous vous conseillons de noter le nom du participant sur toutes ses affaires. Sur demande des participants, le staff gardera sous surveillance les porte-monnaie et téléphones portables uniquement.

10. Interventions médicales

Les organisateurs sont habilités à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence pour le bien des participants. Les parents sont informés au préalable ou au plus vite en cas d'urgence pour toute intervention (médecin, hôpital, ostéopathe, ...). Les parents régleront à l'organisateur le montant des frais médicaux concernant les soins apportés durant les camps, sauf petite pharmacie (désinfectants, sparadraps, ...).

11. Droits d'images et données personnelles

Les organisateurs peuvent utiliser les photos/vidéos prises pendant les camps, uniquement dans le cadre de leurs activités relatives aux camps (Brochure, site internet, dossier de présentation, ...). L'organisateur s'engage à ne pas communiquer les données personnelles (adresses, e-mails, ...) à des sponsors ou des tiers à des fins commerciales.

12. Divers

Les objets trouvés peuvent être récupérés auprès de la buvette à la fin des camps. Les objets envoyés par la poste sont à charge des parents (paquet + frais d'envoi: 10 francs à verser au préalable). Les parents des participants ayant participé aux camps reçoivent ponctuellement la newsletter de l'organisateur. Une page Facebook est disponible.

13. Juridiction

Les présentes CG sont soumises uniquement au droit suisse.